

GEORGETTE

IDYLLE

*La timide Georgette
Rêvait du beau Lucas ;
Assise sur l'herbette,
Elle disait tout bas :*

*Pour toi, j'arrose au sein de mon parterre,
Mon cher Colas, un doux et tendre œillet ;
J'aime à le voir se mirer dans l'eau claire
Car, comme toi, son air est si coquet !*

*Hier, dans la prairie
Je prenais mes ébats ;
J'étais tout attendrie,
Pensant à mon Colas.
Soudain je vis la diligente abeille,
Tout près de moi, volant de fleur en fleur ;
Je lui contai la naïve merveille,
Qu'à toi, Colas, j'avais donné mon cœur.*

*Que de suaves choses
M'apportent les échos...
Aux aromes des roses
Je prends un doux repos, ...
Colas !... Georgette, allons debout, bergère,
Le loup est là, près de tes chers agneaux ;
Debout, te dis-je, ou sa dent téméraire
Va dévorer toi-même et ton troupeau.*

PATRIOTE FLEURISTE.

Saint-Henri, 1898.

GALERIE DE NOS HOMMES ILLUSTRÉS

M. P.-A. CHOQUETTE

Fidèle à ses traditions, LE MONDE ILLUSTRÉ continue sa Galerie des Hommes les plus marquants de notre Canada français.

Nos lecteurs ont appris la nomination de M. Choquette, député de Montmagny, à la place de juge à la Cour Supérieure d'Arthabaska, en remplacement de M. F.-X. Lemieux, transféré à Sherbrooke.

Nous sommes heureux de donner quelques notes biographiques exactes sur le nouveau magistrat.

M. Philippe-Auguste Choquette est né à Belœil, le 6 janvier 1854, de M. Joseph Choquette, cultivateur, et de Mme Marie-T. Audet.

Il fit ses premières études au collège de Saint-Hyacinthe, et quitta ce collège pour entrer, en qualité de comptable, chez MM. Louis Côté et Frères, fabricants de chaussures, à Saint-Hyacinthe ; puis, durant deux ans, voyagea pour cette maison en même temps que pour la maison Alph. Racine & Cie, faisant l'importation des tissus à Montréal.

Malgré ses nombreuses occupations, il ne négligea pas ses études. En août 1877, il se présentait à l'Université Laval, était admis à l'étude du droit, et faisait son stage dans les bureaux de MM. François et Charles Langelier.

Doué d'une très grande activité, il trouva moyen, sans nuire à ses études, de rompre plus d'une lance dans l'arène politique, collaborant à divers journaux. L'Hon. M. H. Mercier, alors solliciteur général dans le gouvernement Joly, se l'attacha en qualité de secrétaire.

En 1880, il obtenait, à l'Université Laval, la médaille d'argent du marquis de Lorne, et passait à la satisfaction du jury ses derniers examens. En juillet 1880, il était reçu avocat.

Il s'établit immédiatement à Montmagny, où il exerça sa profession en société avec feu M. Charles Pacaud.

En juin 1882, il se présentait devant le collège électoral de Montmagny, contre l'Hon. M. Ph. Landry, mais était battu à une centaine de voix de majorité.

En 1883, il fondait la *Sentinelle*, de Montmagny qui plus tard, se fusionnait avec *L'Union Libérale*, de Québec. Ce dernier journal ayant lui-même disparu, M. Choquette créait *l'Echo de Montmagny*, qui paraît encore.

En 1887, s'étant mis de nouveau sur les rangs contre l'Hon. M. Landry, il fut élu par environ deux cents voix de majorité, réélu en 1891 et 1896 à de très fortes majorités.

Mêlé à toutes les luttes politiques, il accompagna Sir W. Laurier dans ses campagnes électorales, de l'Île du Prince Edouard à la Colombie Anglaise.

Ces multiples occupations ne lui firent jamais négliger sa profession : en cela, il peut servir de modèle à bien des hommes publics.

Le 29 août 1883, il épousait Mlle Marie Bender, fille de M. Albert Bender, Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montmagny, et petite-fille de Sir E.-P. Taché.

Il a le bonheur de posséder encore son père, vénérable vieillard de 83 ans.

Il est le frère de M. l'abbé Choquette, professeur de physique au Collège de Saint-Hyacinthe ; du docteur H.-E. Choquette, de Saint-Hilaire et de la Révérende Sœur Marie-Joséphine, assistante de la Supérieure Générale de la Congrégation de Notre-Dame ; il a deux autres frères cultivateurs à Belœil.

Nous souhaitons à l'Hon. Juge un terme long et fécond. Nous ne doutons pas qu'il n'administre la justice selon la plus grande équité. Son passé en est garant.

FIRMIN PICARD.

CHRONIQUE PARISIENNE

PARIS, 15 juin 1898.

Le soleil nous est revenu, enfin. Et une vie nouvelle semble tout aviver. Les fleurs sont plus belles, Paris est plus gai, et les jolies femmes ont plus de sourires.

La fête des fleurs, déjà vieille, a été très brillante. Comme toujours, les voitures étaient enguirlandées de fleurs. De gencils bébés passaient, trainés dans de petites voitures, et encadrés de corbeilles de roses.

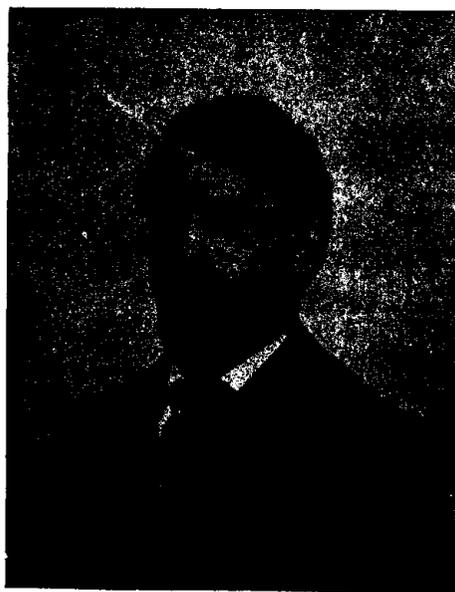
La musique militaire jouait des airs charmeurs. Les fleurs éparpillées par de jolies mains tombaient, glissaient sur les casques brillants des militaires aux yeux pleins de convoitise.

Les somptueux équipages passaient avec leurs chevaux aux jarrets d'acier, maintenus par un cocher très fier de son parache.

De radieuses femmes, avec une grâce exquise, jetaient à la foule fleurs et sourires.

La chanson de l'été nouveau était dans l'air. Les grands arbres de l'allée des Acacias, de celle des Marronniers et de Longchamps, secouaient magnifiquement à la brise, leurs têtes ornées de mille fleurs.

Et les trois couleurs disaient à tous qu'à cette fête de charité, à laquelle toutes les élégances sont toujours conviées, c'est la France qui donne à ses pauvres, et que ces fleurs, éparpillées si joliment, rapportent un peu de bonheur à ceux qui ne connaissent, de cette éclatante journée, que l'obole qui leur donnera du pain le lendemain.



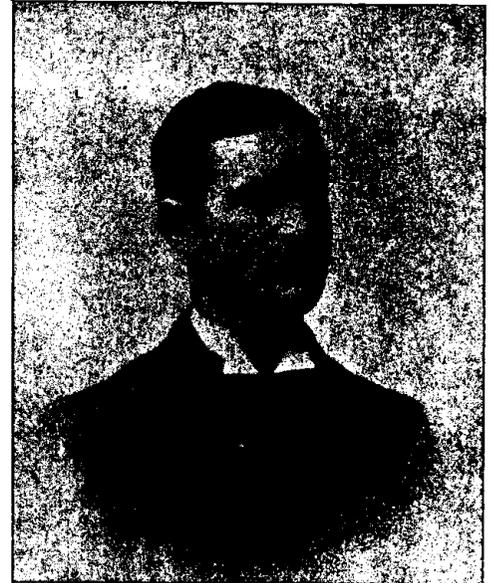
M. AURÈLE SUZOR-COTÉ

Amis lecteurs, qui aimez les arts, saluez ! Voici deux Canadiens qui ajoutent de l'éclat au rayonnement de

notre pays ; voici deux peintres qui ont recueilli des bravos au Salon de cette année.

MM. William Blair-Bruce et Aurèle Suzor-Coté, dont nous publions les portraits, ne sont pas des inconnus pour ceux qui s'occupent d'art.

M. Louis Fréchette a dit, un jour, tout le bien qu'il pensait de Suzor-Coté, et M. Fuster, dans son article sur le Salon de cette année, écrivait dans le *Moniteur Universel* : " Vous regarderez avec beaucoup d'intérêt les deux paysages canadiens de M. Suzor-Coté..."



M. WILLIAM BLAIR-BRUCE

De M. Mair, le critique d'art de la *Revue populaire des Beaux-Arts* : "...Un petit paysage canadien, *Solitude*, par M. Coté, doit être remarqué, i est d'une excellente et très belle facture..."

De M. Georges Lelarge, dans la *Revue des Deux-Frances* : "...M. Suzor-Coté, un Canadien, expose deux forts jolis paysages, vigoureusement peints : on sent chez cet artiste un contemplateur de la nature..."

Enfin, le distingué membre du jury, M. Albert-Lefevre, disait dans son compte-rendu du Salon, également dans la *Revue des Deux-Frances* :

...M. Suzor-Coté expose deux paysages bien peints, dont l'exécution large dénote chez leur auteur un véritable tempérament d'artiste. Ses deux pastels : un paysan et une paysanne du Canada, sont très bien dessinés et d'un bon coloris. Nos ancêtres qui portèrent l'âme française sur les bords du Saint-Laurent y portèrent aussi des parcelles de la Mère-patrie ; M. Côté et ses œuvres nous en font souvenir.

Que dire de M. Blair-Bruce, qui expose au Salon depuis dix années consécutives, avec un égal succès ?

M. Blair-Bruce, natif de Toronto, a fait de la France sa patrie nouvelle et définitive.

MM. Albert-Lefevre et Georges Lelarge l'ont ainsi apprécié dans la *Revue des Deux-Frances* :

...Un autre sentiment nous est donné par M. William Blair-Bruce, un peintre de marine auquel ses longues contemplations de la Méditerranée ont permis d'observer la mer sous tous ses aspects. Le *Temps du Mistral*, qu'il rend d'une façon si précise, contient les qualités d'une étude sincère. Les flots, à l'horizon, sont de ce bleu indéfinissable de profondeur que connaissent bien les heureux habitants de la côte d'Azur. Les lames courtes, moutonnant en venant du large pour mourir en écume légère sur la grève. En somme, très bon tableau.

Son *Fantôme*, d'après une légende canadienne, est de même admirable.—ALBERT-LEFEUVRE.

Et,

M. Blair-Bruce, artiste canadien, doit être un fervent de la mer, si j'en juge par le *Coup de Mistral*, qu'il a saisi en maître à la pointe de ses pinceaux.—GEORGES LELARGE.

A ces hautes appréciations si flatteuses pour notre fierté nationale, nous ne pouvons ajouter qu'un seul mot : Bravo !

* *

Comme je passais devant l'église de la Madeleine, dimanche dernier, vers midi, j'y vis la procession de la